

**AVIS DE PUBLICITE  
2018/Longeau/010**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE  
DIRECTION TERRITORIALE du NORD-EST  
COMMUNE DE POUILLY SUR VINGEANNE**

**Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial**

<b>Publié le</b>	10 août 2018
<b>Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication</b>	1 mois
<b>Date limite de réception des propositions</b>	<b>Date</b> : 11 septembre 2018 <b>Heure</b> : 12h
<b>Objet de l'occupation</b>	Terrain agricole d'une superficie totale de 1667 m <sup>2</sup>
<b>Lieu</b>	<b>Commune</b> : Pouilly-sur-Vingeanne <b>Adresse</b> : lieudit « Pierre qui Tourne » 21610 POUILLY-SUR-VINGEANNE <b>Références cadastrales</b> : ZE n°31 <b>PK</b> : 193.643, rive droite
<b>Activité(s) pouvant être exercée(s)</b>	Terrain agricole, terrain labourable
<b>Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement/ Restrictions</b>	La convention ne vaut pas autorisation de circuler sur le chemin de halage. Il est interdit d'utiliser des pesticides au vu de la proximité du canal
<b>Type d'autorisation délivrée/Durée</b>	Convention d'occupation temporaire de 5 ans minimum
<b>Conditions financières générales</b>	Le montant de la redevance sera calculé en fonction de la superficie sur la zone agricole de dit « Vingeanne » et de type « terres labourables » pour 107.99 euros/ha/an (valeur 2018) et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies Navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable
<b>Date de disponibilité prévisionnelle du bien</b>	1er janvier 2019
<b>Durée de la COT/AOT</b>	Durée de 5 ans minimum
<b>Critères de sélection</b>	Les critères seront considérés en fonction de la superficie prise en compte et de la proposition tarifaire
<b>Négociation</b>	Oui dans la limite basse des tarifs nationaux VNF
<b>Pièces à fournir</b>	Statut et Kbis (si société), pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte, assurance
<b>Dépôt des candidatures – Modalités de transmission</b>	La demande est à rédiger en français et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous et/ou par voie électronique à <a href="mailto:celine.biland@vnf.fr">celine.biland@vnf.fr</a> en <b>indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité</b>

**concerné et la mention « ne pas ouvrir » sur le courrier postal**

**Service à contacter pour  
renseignement**

Voies navigables de France – U.T.I C.C.B – Agence de  
Longeau \_ Rue Alexandre Rouard – 52250 LONGEAU  
PERCEY

celine.biland@vnf.fr

Céline BILAND 03-25-88-58-63

